

DEMANDE DE PARRAINAGE

OUI, j'aimerais devenir le parrain ou la marraine de cœur d'un enfant haïtien :

- d'un garçon
 d'une fille
 peu m'importe

(Dans la mesure du possible, nous veillons toujours à respecter vos choix)

Je préfère parrainer un enfant dans un autre pays. Je contacte **Séverine** au **01 60 34 33 33**.

MERCI de bien vouloir remplir la demande de prélèvement automatique au verso et de joindre un RIB afin que nous puissions procéder au prélèvement de vos mensualités.

DES LARMES AUX SOURIRES...



Judeland aujourd'hui chez **Nos Petits Frères et Sœurs**

La petite **Judeland** est arrivée chez nous grâce à une voisine bienveillante. Alarmée par des cris, mais surtout par le visage décharné et les yeux apeurés de sa petite voisine de 3 ans, Marie nous a contactés. « *J'ai tout de suite su qu'elle avait besoin d'aide* » expliqua Marie.

Judeland intégra d'abord notre programme de malnutrition. Elle portait les stigmates de maltraitements graves et de privation de nourriture. Nos travailleurs sociaux enquêtèrent sur la famille de Judeland. Horrifiés par ce qu'ils apprirent, ils décidèrent de retirer de leur famille Judeland et sa grande sœur pour les protéger.

Aujourd'hui, notamment grâce aux soutiens de leurs parrains tout au long de l'année, toutes deux sont sauvées et ont rejoint notre foyer Sainte-Anne.

« *C'est incroyable de les voir s'épanouir. Après tant de traumatismes, elles démarrent une nouvelle vie chez Nos Petits Frères et Sœurs !* » déclare Kathleen Nealon, thérapeute.

CONTACT

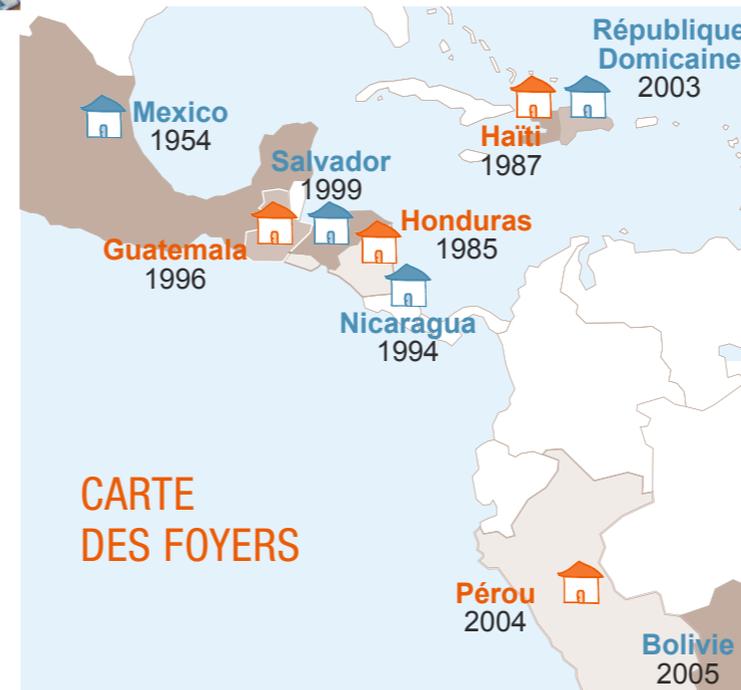


Pour en savoir plus sur notre action en faveur des enfants vulnérables, vous pouvez prendre contact avec Séverine Leroy :

- **par téléphone** au 01 60 34 33 33
- **par mail** à info@nospetitsfreresetsoeurs.org
- **par courrier**

Nos Petits Frères et Sœurs - 8, rue des Prés-Saint-Martin
77348 Pontault-Combault Cedex.

Séverine est votre contact pour le parrainage, elle prendra le temps de répondre personnellement à toutes vos questions.



CARTE DES FOYERS



Nos Petits Frères et Sœurs™

Retrouvez toutes nos actualités sur www.nospetitsfreresetsoeurs.org



Nos Petits Frères et Sœurs™



AVEC LE PARRAINAGE,
OFFREZ ENCORE PLUS
D'AMOUR À NOS ENFANTS



Vous recevrez un reçu fiscal récapitulatif de l'ensemble de vos dons de l'année par prélèvement automatique, au début de l'année suivante.

N'oubliez pas que vos dons vous permettent de bénéficier d'une réduction fiscale de 66%. Exemple : si vous versez 30 euros par mois, après déduction fiscale, cette somme vous revient réellement à 10,20 euros.

